

## Signature du contrat de destination " Vallée de la Dordogne "

Les contrats de destination ont pour but de fédérer les acteurs du tourisme, publics et privés, au-delà des périmètres administratifs, autour d'une même marque de territoire et de proposer une offre mieux structurée et plus visible sur le plan international. En Occitanie, 8 contrats ont été élaborés et sont en cours de finalisation ou déjà signés. C'est le cas de celui de "Vallée de la Dordogne – Dordogne Valley" commun avec la région Nouvelle-Aquitaine dont la signature vient d'être concrétisée à Périgueux par les 18 partenaires engagés dans la démarche.



### Un objectif de développement international vers un tourisme plus durable

La Vallée de la Dordogne a des atouts : des terroirs riches, des paysages variés et vallonnés, entre grands espaces, villages de charme et sites patrimoniaux d'exception. Des espaces propices à des pratiques d'écotourisme, d'itinérance douce et des vacances actives. De la Corrèze, en passant par le Lot et la Dordogne, le collectif a pour but le développement d'un tourisme plus responsable à travers la structuration d'offres expérientielles, la valorisation des atouts de séjours toute l'année et la valorisation des prestataires pour des pratiques plus durables et plus adaptées à la clientèle étrangère.

Ce contrat vient accélérer le développement international de la destination touristique, renforcer l'attractivité du territoire, et fédérer acteurs publics et privés autour d'objectifs communs en matière d'ingénierie et de promotion sur les marchés. 3 clientèles européennes sont particulièrement visées : le Royaume-Uni, les Pays Bas et la Belgique. Une clientèle internationale de proximité, en attente d'offres de séjours adaptés et avec des périodes de vacances étalées sur quatre saisons;

### 18 partenaires et 3 signataires engagés dans une mutualisation vertueuse

18 partenaires nationaux, régionaux, départementaux et locaux, institutionnels et privés constituent le collectif. 3 signataires ont contractualisé autour de la destination Vallée de la Dordogne : le CRTL d'Occitanie, le CRT de Nouvelle-Aquitaine, en tant que pilote du collectif, et Atout France qui apportera son expertise en matière d'observation, d'ingénierie et de promotion. Le budget annuel mutualisé est d'environ 110 000 €. Avant la signature officielle, des actions ont déjà été engagées en 2023, telles que la création d'un bloc marque de destination, la mise en ligne d'un site internet en langue anglaise ([www.visit-dordogne-valley.co.uk](http://www.visit-dordogne-valley.co.uk)), l'élaboration d'itinéraires et de micro-aventures, l'animation de réseaux sociaux, des accueils presse, une campagne de communication digitale social media, la création d'une vidéo explicative (à voir sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=0kNmB-U9HVI>).

– **LES 18 PARTENAIRES** : Atout France (l'Agence de développement touristique de la France) / 2 CRT (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine) / 3 ADT ou CDT (Corrèze, Dordogne et Lot) / 2 aéroports (Bergerac et Brive) / 10 OT (Brive, Vallée de la Dordogne, Lascaux – Dordogne, Grand Périgueux, Sarlat Périgord Noir, Haute-Corrèze, Pays de Fénelon, Vézère Périgord Noir, Pays des Bastides, Bergerac – Quai Cyrano).

– **LES CONTRATS DE DESTINATION EN OCCITANIE** : Littoral / Montpellier / Activités pleine nature et Itinérance / Canal du Midi / Pyrénées / Vallée de la Dordogne ( Ces deux en partenariat avec Nouvelle-Aquitaine) / Toulouse / Lourdes. A noter que l'ADT du Gard est engagé dans le contrat de destination "Arts de vivre en Provence".



■ **Le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I.) ouvert à tous les Offices de Tourisme d'Occitanie ainsi qu'à leur collectivité de tutelle, financé par l'AFDAS, en partenariat avec la Région, l'ADEME Occitanie et ADN Tourisme afin d'accompagner quatorze destinations touristiques d'Occitanie vers la transition écologique au travers de l'obtention de la labellisation internationale "Green Destinations".**

## Convergences vers un tourisme positif



La 5<sup>ème</sup> édition de cette manifestation, devenu incontournable, destinée à réunir l'ensemble des partenaires institutionnels de la filière "Tourisme" en Occitanie", a vu, durant 3 jours, près de 1200 participants (900 en 2022) au Palais

des Congrès de la Grande-Motte débattre et s'informer sur la notion de "Tourisme positif", ainsi que participer à de nombreux ateliers thématiques. **(Photo à la Une)**

La première journée a vu les représentants des Organismes de Gestion des Destinations (CRTL, ZADT/CDT, OT, Parcs...) s'interroger sur les problématiques actuelles (changement climatique, sécheresse, inondations, sur-tourisme, contraintes budgétaire...) et réfléchir à des solutions, essentiellement basées sur la nécessité de mieux travailler ensemble.

La 5<sup>ème</sup> Rencontre Tourisme Universités-Écoles-Lycées s'est penchée sur le tourisme des jeunes de demain et la place de plus en plus importante du numérique dans le développement du tourisme. La mobilité était aussi à l'ordre du jour : avec 118 M de tonnes de CO2 en provenance du tourisme en 2018, l'enjeu est de décarboner les transports proposer des offres vertueuses pour l'environnement.

Le sujet principal "le tourisme positif" a été traité le 2<sup>ème</sup> jour lors d'une table ronde. Les participants ont pointé du doigt les aspects négatifs : 70 % du bilan carbone du tourisme provient du transport dont 40 % de l'aérien, le train coûte 2 fois plus cher que l'aérien, les problèmes du tourisme de masse, compétition entre destinations. Parmi les solutions proposées pour aller vers un tourisme positif, on a pu noter : la promotion d'un exotisme local (notamment dans les parcs), faire évoluer la perception du voyage, mettre en avant des destinations inhabituelles, promouvoir les voyages bas carbone et les solutions alternatives, développer les parcs et les géo-parcs ainsi que la pluri-hospitalité et l'hospitalité pour tous...